

2010 : année cruciale pour l'Éducation pour tous

En 2000, des représentants de 164 gouvernements, réunis à Dakar pour le Forum mondial sur l'éducation, s'engageaient à atteindre les 6 objectifs de l'Éducation pour tous d'ici à 2015. Pour la première fois, un cadre d'action contraignant avait été mis en place. Aujourd'hui, peut-on observer des avancées notables ? Et que reste-t-il à accomplir au cours des 5 prochaines années ?

| |
|---|
| Objectif 1 : Développer la protection et l'éducation de la petite enfance |
| Objectif 2 : Offrir à tous les enfants un enseignement primaire gratuit et obligatoire |
| Objectif 3 : Promouvoir l'apprentissage et les compétences des jeunes et des adultes |
| Objectif 4 – Accroître de 50 pour cent le niveau d'alphabétisation des adultes |
| Objectif 5 – Réaliser la parité entre les sexes pour 2005 et l'égalité entre les sexes pour 2015 |
| Objectif 6 – Améliorer la qualité de l'éducation |

Le forum de Dakar a marqué un tournant dans le domaine de l'éducation. Et des progrès considérables ont été accomplis : 33 millions d'enfants ont ainsi retrouvé le chemin de l'école, à l'image de l'Asie (région du sud et de l'ouest) qui a réduit de moitié la part d'enfants non scolarisés. Quant au Bénin, qui présentait en 1999 un des taux de scolarisation les plus faibles du monde, l'éducation primaire universelle pourrait être atteinte d'ici 2015. Concernant l'alphabétisme des adultes, elle aussi a progressé de 10 % bien que 759 millions d'adultes – dont 2/3 de femmes – soient aujourd'hui encore analphabètes.

Malgré ces avancées indéniables, à ce rythme, tous les objectifs ne seront pas atteints en 2015, privant 56 millions d'enfants de scolarité. Aujourd'hui, 72 millions d'enfants dans le monde ne vont toujours pas à l'école, dont 54 % de filles.

L'éducation : un droit pour tous...

L'éducation est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration des droits de l'Homme, et dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Droit fondamental, l'éducation est aussi un vecteur pour atteindre d'autres droits : droit au travail, à la santé, à une alimentation et à un logement décent, à participer à la vie publique etc. C'est un levier majeur de

développement : une femme qui a reçu une éducation est plus à même d'envoyer ses enfants à l'école par exemple. L'éducation permet aux individus d'obtenir des emplois plus qualifiés et d'augmenter leurs revenus, luttant ainsi contre la faim et la pauvreté : une seule année de scolarité peut engendrer une hausse de 10 à 20 % des revenus d'une jeune fille.

...inégalement reconnu

L'UNESCO publie chaque année un rapport de suivi sur l'Education pour tous, le rapport 2010 s'intitule « Atteindre les marginalisés ». Ce texte met l'accent sur un phénomène crucial : les inégalités dans l'accès à l'éducation, et à une éducation de qualité. Certaines populations marginalisées sont ainsi exclues de l'éducation, et les statistiques soulignent les très grandes disparités à l'intérieur d'un même pays. Les facteurs de marginalisation sont nombreux, et ce en France également :

- le genre (54% des enfants non scolarisés dans le monde sont des filles),
- la langue : dans un certain nombre de pays, les enfants dont la langue maternelle est minoritaire ont beaucoup moins de chance d'avoir accès à une éducation de qualité. 221 millions d'enfants parlent chez eux une langue différente de celle enseignée à l'école. Ainsi, au Guatemala, les hispanophones suivent une scolarité de 6,7 années en moyenne, alors que les populations parlant le q'eqchi' sont scolarisés pendant moins de 2 ans.
- L'origine ethnique : la discrimination raciale a cours dans de nombreux pays, dont les pays « riches », ainsi aux Etats-Unis, les Afro-Américains ont 2 fois moins de chances d'aller à l'école. En France il y aurait 6 à 7000 enfants Roms non scolarisés.
- La pauvreté : c'est une des causes les plus courantes de désavantage dans l'éducation, en particulier lorsque les enfants sont obligés de travailler, il y a encore 116 millions d'enfants qui travaillent dans le monde.
- Lieu de résidence : la marginalisation dans l'éducation est aussi le fait de l'exclusion géographique : populations des bidonvilles, des zones rurales, des régions touchées par des conflits et des guerres sont de fait exclues de l'éducation.
- Handicap : il y a dans le monde environ 150 millions d'enfants handicapés, ces déficiences physiques ou mentales entraînent aussi une stigmatisation et une discrimination dans la société et à l'école. En Bulgarie et en Roumanie par exemple, le taux de scolarisation des enfants de 7 à 15 ans dépasse 90% en moyenne, mais pour les enfants handicapés, il n'atteint que 58%.
- VIH et SIDA : 2 millions d'enfants dans le monde vivraient avec le VIH et le sida, la discrimination qui s'ensuit, la situation économique d'enfants malades ou orphelins entraînent une profonde disparité face au droit à l'éducation.

Pour lutter contre ces facteurs de marginalisation, l'éducation reste pourtant la meilleur arme, l'article 26 de la Déclaration des droits de l'homme affirme ainsi « L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. »

Des solutions à portée de main...

Le défi est certes de taille, mais des solutions existent : tout d'abord considérer l'éducation comme une priorité dans l'agenda politique international et national. En 2000, à Dakar, la communauté internationale s'est engagée : « aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ». L'aide internationale est un élément crucial, le rapport de l'UNESCO estime à 16 milliards de dollars par an le déficit de l'aide internationale pour financer l'éducation pour tous. Les engagements d'aide ont baissé de 22% en 2007.

L'aide à l'éducation s'inscrit dans le cadre plus large de l'aide au développement, or une étude récente de l'OCDE montre qu'un certain nombre de pays, dont la France, ne respectent pas leurs engagements dans ce domaine, les 15 pays membres du Comité d'Aide au Développement de l'UE se sont engagés à atteindre un objectif minimal d'Aide pour le développement de 0,51 % de leur Revenu National Brut en 2010 et de 0,7% en 2015. L'étude de l'OCDE affirme que « certains pays vont dépasser cet objectif : la Suède, avec la proportion d'APD par rapport au RNB la plus élevée du monde (1,03%), est suivie par le Luxembourg (1%) (...). D'autres n'y parviendront qu'avec difficulté : la France (0,46%), l'Allemagne (0,40%) ». (Source : OCDE)

Dans le contexte actuel, il ne faut pas que la crise économique devienne un prétexte à la diminution des crédits, les institutions financières internationales doivent pouvoir proposer aux pays en développement un modèle de lutte contre la crise qui n'entraîne pas une diminution des budgets en faveur de l'éducation.

Il est possible de faire changer les choses, la société civile et les citoyens peuvent agir, se mobiliser et rappeler leurs engagements aux dirigeants. La Campagne mondiale pour l'éducation est un exemple de mobilisation de la société civile, cette année, la Coupe du monde de football FIFA 2010, qui a lieu pour la première fois de son histoire en Afrique, est l'occasion de rappeler l'importance de l'éducation. Vous pouvez retrouver la campagne « 1But : l'éducation pour tous » en France sur www.educationpourtous.com.

* Les chiffres cités proviennent du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 de l'UNESCO.